

# MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

## CONSEIL EN BREF

Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau  
Séance ordinaire du 15 mai 2018

### Administration générale

Modification de la résolution 2017-R-AG107 – Rémunération des élus –  
Rencontres préalables aux séances ordinaires du Conseil de la MRC

- Il a été résolu de modifier la résolution 2017-R-AG107 afin de confirmer que la rémunération des membres du Conseil de la MRC, pour toute rencontre débutant avant 15 h le jour des séances ordinaires du Conseil, est reconnue comme une participation à un comité Plénier de la MRC.

Désignation de monsieur le conseiller Alain Fortin à titre de représentant de la  
MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à la Coopérative d'informatique  
municipale (CIM)

- Une résolution a été adoptée afin que monsieur le conseiller Alain Fortin soit nommé à titre de représentant de la MRC dans le cadre de l'exercice des pouvoirs et obligations conférées à titre de membre de ladite Coopérative.

Renouvellement contrat d'assurances générales - La municipale - La Mutuelle des municipalités du Québec

- Les membres ont résolu de renouveler le contrat annuel d'assurances générales de la MRC, « La Municipale », auprès de La Mutuelle des municipalités du Québec.

Adoption du Plan révisé de développement du transport collectif 2018 - Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport collectif

- Il a été résolu que le Conseil de la MRCVG adopte le Plan de développement du transport collectif (révisé 2018) de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, tel que proposé par le GUTAC-VG.

Avis de motion - Projet de règlement 2018-326 « Règlement déterminant les modalités de publication des avis publics de la MRC »

- Un avis de motion portant sur le projet de règlement numéro 2018-326 « Règlement déterminant les modalités de publication des avis publics de la MRC » a été déposé pour adoption à une séance ultérieure, avec dispense de lecture.

Présentation - Projet de règlement 2018-326 « Règlement déterminant les modalités de publication des avis publics de la MRC »

- Le projet de règlement 2018-326 « Règlement déterminant les modalités de publication des avis publics de la MRC » a été présenté et expliqué aux membres du Conseil, pour adoption à une séance ultérieure.

## **Conseil**

Désignation de monsieur le conseiller Ronald Cross à titre de représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein du conseil d'administration du Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau

- Il a été résolu par le Conseil de désigner monsieur le conseiller Ronald Cross à titre de représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein du conseil d'administration du Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau.

Désignation de monsieur le conseiller Nicolas Malette à titre de représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein du conseil d'administration de la Zec Pontiac

- Il a été résolu par le Conseil de désigner monsieur le conseiller Nicolas Malette à titre de représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein du conseil d'administration de la Zec Pontiac.

## **Gestion financière et administrative**

Acceptation des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes

- Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes fournisseurs de la MRC pour la période du 17 janvier au 23 février 2018.

Dépôt – Rapport financier de l'exercice 2017 de la MRC et Rapport financier de l'exercice 2017 des TNO

## **Évaluation**

Autorisation – Négociation d'une offre de services avec la MRC des Collines-de-l'Outaouais – Gestion et échange d'expertise professionnelle entre les services d'évaluation

- Le Conseil a résolu d'autoriser la directrice générale de la MRC à négocier une entente avec la MRC des Collines-de-l'Outaouais pour la gestion et l'échange d'expertise professionnelle en évaluation foncière.

## **Ressources humaines**

Entérinement – Embauche de Mme Julie Thérien au poste d'adjointe au greffe

- Il a été résolu d'entériner l'embauche de Madame Julie Thérien au poste d'adjointe au greffe.

#### Entérinement – Embauche de M. Alain Caron au poste de technicien en aménagement du territoire

- Il a été résolu d'entériner l'embauche de Monsieur Alain Caron au poste de technicien en aménagement du territoire.

#### Entérinement – Embauche de M. Stéphane Pétrin au poste d'opérateur saisonnier

- Il a été résolu d'entériner l'embauche de Monsieur Stéphane Pétrin au poste d'opérateur saisonnier.

## **Sécurité incendie**

#### Modification des résolutions 2015-R-AG430 et 2017-R-AG058 – Composition du comité de Sécurité incendie de la MRC

- Adoption d'une résolution afin de modifier les résolutions 2015-R-AG430 et 2017-R-AG058, afin d'annuler la participation de fonctionnaires municipaux non élus à titre de membres au comité de Sécurité incendie de la MRC.

#### Octroi de contrat à M. Richard Tremblay – Services professionnels dans le cadre du Protocole local d'intervention d'urgence (PLIU), Volet 3

- Les membres du Conseil ont résolu d'octroyer un contrat de services professionnels à M. Richard Tremblay pour l'accompagnement à la mise en œuvre du PLIU de la MRC, en vertu des sommes disponibles au Volet 3 de la subvention reçue dans le cadre du Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier.

#### Adoption du protocole local d'intervention d'urgence (PLIU)

- Le protocole local d'intervention d'urgence (PLIU) de la MRC a été adopté tel que présenté, sous réserve de la validation dudit document par la direction régionale du ministère de la Sécurité publique.

### Comité de mise en œuvre et de suivi du protocole local d'intervention d'urgence (PLIU)

- Le Conseil a résolu de mandater le comité de sécurité incendie (CSI) comme comité responsable de la mise en œuvre et de suivi du protocole local d'intervention d'urgence (PLIU).

## **Environnement**

### Avis de motion – Règlement numéro 2018-327 « Abrogeant les règlements 2011-226, 2012-240, 2014-261, 2015-277 et 2015-284 ainsi que tout autre règlement relatif aux mêmes objets afin d'établir la tarification pour des services rendus à des tiers à l'Écocentre de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau »

- Un avis de motion portant sur le projet de règlement numéro 2018-327 « Abrogeant les règlements 2011-226, 2012-240, 2014-261, 2015-277 et 2015-284 ainsi que tout autre règlement relatif aux mêmes objets afin d'établir la tarification pour des services rendus à des tiers à l'Écocentre de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau » a été déposé pour adoption à une séance ultérieure, avec dispense de lecture.

### Projet de règlement – Règlement numéro 2018-327 « Abrogeant les règlements 2011-226, 2012-240, 2014-261, 2015-277 et 2015-284 ainsi que tout autre règlement relatif aux mêmes objets afin d'établir la tarification pour des services rendus à des tiers à l'Écocentre de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau »

- Le projet de règlement 2018-327 « Abrogeant les règlements 2011-226, 2012-240, 2014-261, 2015-277 et 2015-284 ainsi que tout autre règlement relatif aux mêmes objets afin d'établir la tarification pour des services rendus à des tiers à l'Écocentre de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau » a été présenté et expliqué aux membres du Conseil, pour adoption à une séance ultérieure.

## **Aménagement et Développement**

### Octroi de financement en vertu de la Politique événements et festivals – Corporation des Loisirs et de la Culture de Denholm – Fête nationale du Québec 2018

- Le Conseil de la MRCVG a autorisé l'octroi d'une aide financière de 500 \$ à la Corporation des Loisirs et de la Culture de Denholm pour l'organisation de la Fête nationale du Québec (fête familiale) 2018, conditionnellement au protocole d'entente à intervenir et en respect des critères prévus à la Politique événements et festivals en vigueur à la MRC.

### Octroi de financement en vertu de la Politique événements et festivals – Festival la Vieille grange

- Le Conseil de la MRCVG a autorisé l'octroi d'une aide financière de 5 000 \$ au Festival la Vieille Grange pour l'organisation de l'édition 2018 de ce festival, conditionnellement au protocole d'entente à intervenir et en respect des critères prévus à la Politique événements et festivals en vigueur à la MRC.

### Octroi de financement en vertu de la Politique événements et festivals – Festival La Dérive

- Le Conseil de la MRCVG a autorisé l'octroi d'une aide financière de 5 000 \$ à la Ville de Maniwaki pour l'organisation de la 1<sup>ère</sup> édition du Festival La Dérive, conditionnellement au protocole d'entente à intervenir et en respect des critères prévus à la Politique événements et festivals en vigueur à la MRC.

### Financement de projet structurant – Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie – Coopérative de Solidarité de Bouchette

- Il a été résolu d'autoriser le versement d'une aide financière au projet « Pérennité et développement de la Coopérative de Solidarité de Bouchette » dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie et en vertu des sommes disponibles via le Fonds de développement des territoires.

Financement de projet structurant – Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie – Municipalité de Bouchette

- Il a été résolu d'autoriser le versement d'une aide financière au projet « Œuvre d'art du canot et des personnages de la légende de la Chasse-Galerie » dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie et en vertu des sommes disponibles via le Fonds de développement des territoires.

Financement de projet structurant – Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie – PERO

- Il a été résolu d'autoriser le versement d'une aide financière au projet « Poursuite du projet Sortez des sentiers battus : Phase 2, mise à niveau de 4 sentiers pédestres du réseau » dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie et en vertu des sommes disponibles via le Fonds de développement des territoires.

Financement de projet structurant – Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie – Syndicat de l'UPA de La Vallée-de-la-Gatineau

- Il a été résolu d'autoriser le versement d'une aide financière au projet « Amélioration de l'aspect visuel des fermes de la Vallée-de-la-Gatineau » dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie et en vertu des sommes disponibles via le Fonds de développement des territoires.

Adoption – Plan d'action en Loisir et Culture, 2017-2018

- Les membres du Conseil ont résolu d'adopter le Plan d'action en Loisir et Culture pour les années 2017 et 2018, tel que proposé par l'agente en Loisir et Culture de la MRC.

Appui au Syndicat local de l'UPA de la Vallée-de-la-Gatineau – Services du MAPAQ dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Adoption d'une résolution afin d'appuyer la résolution adoptée par le Syndicat local de l'UPA de la Vallée-de-la-Gatineau afin de demander au MAPAQ d'offrir plus de services aux agriculteurs de la MRCVG et d'ajouter une ressource professionnelle au bureau du MAPAQ situé à Maniwaki.

Appui à la municipalité de Montcerf-Lytton – Incitatifs pour les nouvelles entreprises en région

- Le Conseil a résolu d'appuyer la résolution adoptée par la municipalité de Montcerf-Lytton afin de demander au gouvernement du Québec de mettre en place des programmes incitatifs afin d'aider les nouvelles entreprises à s'installer en région.

Adoption – Politique relative aux modalités d'affichage sur le Parc linéaire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Il a été résolu par le Conseil de la MRCVG d'adopter la « Politique relative aux modalités d'affichage sur le Parc linéaire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau » telle que présentée.

Modification de la résolution 2018-R-AG017 – Désignation de monsieur le conseiller Roch Carpentier à titre de représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein du conseil d'administration du Pôle d'excellence en récréotourisme de l'Outaouais (PERO)

- La résolution 2018-R-AG017 a été modifiée afin de désigner monsieur le conseiller Roch Carpentier à titre de représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein du conseil d'administration du Pôle d'excellence en récréotourisme de l'Outaouais (PERO), en remplacement de monsieur Gilles Bastien.



Programme de subvention Stratégie jeunesse – Dépôt D’une demande de financement pour le déploiement des initiatives jeunesse de la Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau (TDSVG)

- Le Conseil a résolu d’autoriser le dépôt, par la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, d’une demande de financement dans le cadre du programme de la Stratégie jeunesse du Secrétariat à la jeunesse de 40 000 \$ par an pour deux ans afin de soutenir les partenaires de la Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau et que la MRC et autorise Mme Chantal Lamarche, préfète, ainsi que Mme Lynn Kearney, directrice générale, à agir à titre de signataire de l’entente spécifique.

Nominations et désignations dans le cadre des fonctions de technicien en aménagement – M. Alain Caron

- Il a été résolu par le Conseil de nommer M. Alain Caron aux fonctions et titres requis dans le cadre de son poste de technicien en aménagement.

Lancement d’un appel de projets en culture et formation d’un comité de sélection – Entente de développement culturel intervenue avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec

- Adoption d’une résolution afin d’autoriser les montants maximums qui seront alloués pour chacun des volets prévus à l’Entente de développement culturel ainsi que le délai alloué pour le dépôt des projets. Il a également été résolu qu’un comité soit formé afin d’évaluer les projets et de faire des recommandations au Conseil et que ce comité soit formé des membres suivants : M. Eduar Ospina, Mme Jennifer Nolan, M. Mario Danis et Mme Francine Fortin.

Entente sectorielle visant le renforcement des liens entre les milieux de la culture et de l’éducation

- Une résolution a été adoptée afin d’autoriser Mme Chantal Lamarche, préfète, à signer l’entente sectorielle visant le renforcement des liens entre les milieux de la culture et de l’éducation, de nommer Mme Véronique Denis, directrice générale adjointe et greffière, comme représentante de la MRC au comité de gestion de l’entente sectorielle et de nommer Mme Jennifer Nolan, agent de développement loisir et culture, comme représentante de la MRC au comité de suivi de l’entente sectorielle.

## Terres publiques intramunicipales

### Autorisation de signature – Entente avec la municipalité de Lac Ste-Marie – Montée Jean-Marc

- Le Conseil a résolu d'autoriser Mme Chantal Lamarche, préfète, ainsi que Mme Lynn Kearney, directrice générale, à signer, pour et au nom de la MRC, une entente avec la Municipalité de Lac Ste-Marie pour le financement du projet de réfection de la Montée Jean-Marc, aux conditions suivantes recommandées par le comité Multiressources.

**La prochaine séance ordinaire du conseil  
de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau  
aura lieu le mardi 19 juin 2018 à 18 heures  
à la Salle de Conseil de Gracefield,  
située au 3, rue de la Polyvalente.**

Veillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure.